



Et si c'était vous?

**EMPLOYEUR**

Ville de Saint-Jérôme

Service de l'urbanisme et du développement durable

10, rue Saint-Joseph

TYPE DE POSTE

Poste cadre

Permanent

(R-877)

Affichage interne et externe

HORAIRE

35 heures par semaine

RÉMUNÉRATION

De 90 023 \$ à 112 529 \$
annuellement

Classe 4

AVANTAGES SOCIAUX

Assurances collectives et régime de retraite à prestations déterminées dès l'entrée en poste!

DATES POUR POSTULER

Du 11 au 25 novembre 2024

vsj.ca/emplois

CHARGÉ DE PROJETS – GRANDS PROJETS

Service de l'urbanisme et du développement durable

Vous désirez faire carrière au sein d'une organisation qui a à cœur ses employés et qui prône les valeurs de respect, d'éthique, de leadership et de professionnalisme ? Faire partie d'une équipe dynamique où vous pourrez grandir et faire valoir vos compétences et votre leadership? Vous recherchez un environnement branché sur l'avenir, propice à la réalisation de vos aspirations? Nous avons des possibilités!

POURQUOI CHOISIR DE TRAVAILLER POUR LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME**Pour une vie équilibrée :**

- ✓ Horaire flexible et possibilité de télétravail (selon la politique en vigueur);
- ✓ Conciliation travail-famille;
- ✓ Horaire de 4 ½ jours/semaine;
- ✓ Congés payés durant le temps des fêtes (en plus des vacances annuelles!);

Pour prioriser votre santé et ton bien-être :

- ✓ Assurances collectives payées à 60% par l'employeur;
- ✓ Banque santé et mieux-être de 1 000\$ par année;
- ✓ Accès à un service complet de télémédecine et de bien-être;
- ✓ Accès à un programme d'aide aux employés (PAE);
- ✓ Service de télémédecine.

Pour votre futur :

- ✓ Régime de retraite (l'un des meilleurs!);
- ✓ Salaires compétitifs et possibilités d'avancement de carrière;
- ✓ Et plus encore!

VOTRE RÔLE AU SEIN DE L'ORGANISATION

Sous la responsabilité d'un membre de la direction ou du personnel-cadre du Service de l'urbanisme et du développement durable, le chargé de projets – grands projets est responsable de l'analyse, de la planification urbaine, de l'organisation et du suivi de projets de développement majeurs et de l'encadrement réglementaire dans un contexte de développement durable. Il s'assure de la conformité des projets d'aménagement et de développement majeurs en égard aux orientations de la Ville et de la réglementation applicable qui lui sont assignés par la direction du service.

MISSION ET OBJECTIFS

Activités de gestion générales

- Assurer la coordination des projets majeurs, déterminés par son supérieur immédiat, avec les membres de l'équipe du Service de l'urbanisme et du développement durable, les autres services municipaux et les intervenants externes ;
- Agir à titre de personne-ressource aux divers comités et commissions relevant de ses responsabilités et représenter la Ville auprès d'organismes et partenaires du milieu ;
- Agir à titre de personne-ressource auprès du personnel du service et des autres services municipaux concernant la planification du territoire et la réglementation d'urbanisme ;
- Représenter le service ou la Ville à la Cour ou auprès de divers tribunaux administratifs ;
- Participer à l'organisation et à la tenue de consultations et séances d'information publiques ;
- Rédiger et préparer des rapports, présentations, documents d'information et autres ;
- Rédiger des appels d'offres et cahiers de charges ;
- Superviser des mandats de services professionnels et assurer le suivi auprès des consultants ;
- Formuler des opinions et des recommandations pour les services de la Ville, les Commissions, les comités (ex. : CCU), le Comité exécutif, le Conseil municipal, etc. ;
- Exécuter toutes autres tâches relevant de ses compétences, à la demande de son supérieur ;

Activités de gestion spécifiques

- Accompagner les partenaires et promoteurs dans la réalisation de leurs projets de développement majeurs et analyser les propositions de planification de sites privés et publics, et faire les recommandations appropriées à son supérieur immédiat ;
- Participer à l'élaboration d'une vision d'aménagement et de développement du territoire en déterminant les orientations et les interventions visant la qualité des espaces publics et des milieux de vie ;
- Participer à l'élaboration et la rédaction de plans directeurs, programmes particuliers d'urbanisme, stratégies, politiques (aménagement, environnement, patrimoine), etc. ;
- Analyser la morphologie urbaine et les problématiques du milieu physique et naturel et appliquer une démarche d'intervention tenant compte des pratiques, des réalités, des enjeux et des objectifs de planification ;
- Collaborer à l'élaboration des concepts et plans d'aménagement des projets de développement du territoire et des espaces publics selon les courants, approches et tendances actuelles en aménagement, en architecture, en patrimoine, en urbanisme et en environnement ;
- Participer à l'élaboration de projets de requalification et de redéveloppement urbain et à la création d'outils urbanistiques novateurs pour leur mise en œuvre ;
- Coordonner, avec les organismes, associations ou partenaires du milieu, à la mise en place et au suivi des mesures, programmes et plans d'action adoptés par la Ville ;
- Être responsable de la rédaction des règlements en matière d'urbanisme et s'assurer de la conformité et de la concordance de la réglementation avec le plan d'urbanisme de la Ville et le schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté et toutes autres lois ou règlements au niveau provincial ou fédéral ;
- Coordonner les demandes de travaux municipaux visant l'ouverture de nouvelles rues ;
- Rechercher les opportunités de développement sur le territoire et mettre en relation les différents intervenants impliqués dans la concrétisation des grands projets.

EXIGENCES DE L'EMPLOI

- Est titulaire d'un diplôme d'études universitaires de premier cycle dans l'un des domaines suivants : architecture, aménagement du territoire, ingénierie, urbanisme ou domaine connexe (toute combinaison de formation et d'expérience pertinente pourra être considérée);
- Compte un minimum de 8-10 années d'expérience pertinente dans un poste similaire;
- Compte au minimum 8-10 années d'expérience pertinente dans le milieu municipal et en gestion de projets;
- Être membre de l'Ordre des urbanistes du Québec (un atout);
- Détient un permis de conduite valide.

LE PETIT PLUS QUI FAIT LA DIFFÉRENCE

- Démonstre une capacité à gérer plusieurs projets simultanément et à en assurer les suivis requis;
- Faire preuve de créativité dans l'organisation et dans la réalisation de son travail;
- Démonstre d'excellentes habiletés en travail d'équipe, planification et communication.

VOUS AVEZ LE PROFIL RECHERCHÉ?

Les candidats intéressés doivent soumettre leur candidature par le biais du site Web de la Ville de Saint-Jérôme (vsj.ca/emplois), en joignant obligatoirement leur curriculum vitæ ainsi qu'une copie de leur diplôme et de leur permis de conduire. Les candidatures doivent être déposées avant le **25 novembre 2024, à 23 h 59**. Des tests pourraient être requis afin d'évaluer les capacités, les compétences et les connaissances des candidats.

ÉGALITÉ DES CHANCES

La Ville de Saint-Jérôme applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes en situation de handicap. Également, ces personnes peuvent nous faire part de leurs besoins particuliers en lien avec le processus de sélection pour l'emploi convoité afin de faciliter l'étude de leur candidature. Les outils de sélection peuvent être adaptés aux besoins des personnes en situation de handicap, et ce, à toutes les étapes du processus de recrutement.

Postulez à vsj.ca/emplois

